

Informations Post AGO

Société Moderne de Céramique -SOMOCER **Siège social : MENZEL HAYET – 5033 MONASTIR**

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 Juillet 2024, la société SOMOCER publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées.
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- ♦ La liste des administrateurs

I-Les Résolutions Adoptées :

1^{ère} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine sa tenue tardive par rapport aux délais légaux et donne quitus au conseil d'administration de ce retard enregistré par rapport aux délais impartis.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2^{ème} résolution :

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3^{ème} résolution :

Après lecture du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes établis en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

4^{ème} résolution :

Après lecture et approbation du rapport de gestion et après lecture du rapport général et du rapport spécial des Co-Commissaires aux comptes sur l'exercice 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2023 un résultat net déficitaire s'élevant à 11 906 315,130 dinars.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5^{ème} résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit de l'exercice 2023 s'élevant à **11 906 315,130** dinars sur le compte résultat reporté, dont 8 445 888 dinars en amortissement différé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

6^{ème} résolution : Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciale

L'Assemblée Générale, prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du conseil d'administration dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de directoire ou de conseil de surveillance et ce en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

7^{ème} résolution :

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

8^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale fixe à 12.500 dinars, le montant brut annuel des jetons de présence à allouer à chaque membre du conseil d'administration au titre de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

9^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission en qualité d'administrateur de Messieurs Lotfi Abdennadher et Karim Abdennadher et de la société AB Corporation représentée par Monsieur Fathi ben moussa.

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de Monsieur Seifeddine Bejaoui, faite à titre provisoire par le conseil d'administration lors de sa séance en date du 05 juillet 2024 pour la durée restant à courir du mandat de tous les administrateurs, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

10^{ième} résolution :

Après avoir lancé un appel à candidature pour élire un représentant des actionnaires minoritaires devant siéger à son conseil d'administration pour un mandat de trois années et arrêté la liste définitive des candidats admis à concourir, l'assemblée générale ordinaire, charge le conseil d'administration de convoquer les actionnaires minoritaires en une assemblée générale électorale qui aura pour ordre du jour unique la nomination d'un représentant des actionnaires minoritaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

11^{ième} résolution :

Après lecture du rapport de gestion du groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, relatifs à l'exercice 2023, l'assemblée générale approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

12^{ième} résolution :

Après lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers consolidés ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 un résultat net déficitaire s'élevant à 24 763 286 dinars.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

13^{ième} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

II-Le Bilan après affectation du résultat comptable :

Bilan Après Affectation du résultat comptable (AGO du 31 Juillet 2024) Exercice 2023 (Exprimé en dinars tunisien)

Actifs	2023 (après affectation)	2022 (après affectation)
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
Actifs Immobilisés		
Immobilisations incorporelles	1 785 707	1 783 091
Moins : amortissements	-1 470 834	-1 416 425
Immobilisations corporelles	155 266 936	150 378 524
Moins : amortissements	-100 938 386	-95 668 869
Immobilisations financières	66 941 019	60 090 427
Moins : provisions	-1 437 643	-1 437 643
Total des actifs immobilisés	120 146 800	113 729 104
Autres actifs non courants	4 894 364	4 799 999
Total des actifs non courants	125 041 164	118 529 103
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Stocks	49 878 392	53 576 107
Moins : provisions	-1 486 396	-1 287 084
Clients et comptes rattachés	48 186 773	35 430 601
Moins : provisions	-13 626 740	-12 879 784
Autres actifs courants	20 905 335	24 331 163
Moins : provisions	-949 372	-971 139
Autres actifs financiers	13 786 707	11 103 841
Liquidités et équivalents de liquidités	407 034	453 150
Total des actifs courants	117 101 732	109 756 855
Total des actifs	242 142 896	228 285 958

Capitaux Propres et Passifs	2023 (après affectation)	2022 (après affectation)
Capitaux propres		
Capital social	40 656 000	40 656 000
Actions propres	-1 000 000	-1 000 000
Réserves	22 867 967	22 867 967
Autres capitaux propres	9 115 022	8 416 930
Résultats reportés	-6 682 740	5 223 575
Total des capitaux propres après affectation	64 956 250	76 164 472
Passifs		
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>		
Emprunts	59 319 168	48 317 474
Provisions pour risque	3 826 925	2 745 275
Total des passifs non courants	63 146 094	51 062 749
<u>PASSIFS COURANTS</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	39 456 910	26 282 695
Autres passifs courants	12 596 777	22 961 093
Autres passifs financiers	44 884 746	34 526 779
Concours bancaires	17 102 119	17 288 170
Total des passifs courants	114 040 552	101 058 737
Total des passifs	177 186 646	152 121 486
Total des capitaux propres et des passifs	242 142 896	228 285 958

III-Etat d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

En dinars	Capital Social	Réserves légale	Réserves Statutaires	Réserves Fond social	Prime d'émission	Prime de fusion	Actions Propres	Subvention d'investissement	Réserves spéciales de réinvestissement	Résultat reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31.12.2023 avant affectation	40 656 000	4 065 600	1 081 645	-	14 755 568	2 965 154	(1 000 000)	2 115 022	7 000 000	5 223 575	(11 906 314)	64 956 250
Affectation et imputation de résultat (selon L'AGO du 31-07-2024)										(11 906 314)	11 906 314	
Capitaux propres au 31.12.2023 après affectation	40 656 000	4 065 600	1 081 645	-	14 755 568	2 965 154	(1 000 000)	2 115 022	7 000 000	(6 682 739)	-	64 956 250

IV-Liste des Administrateurs

N°	Administrateur	Représentant	Qualité	Activité principale dans la sté ou dans l'une de ses filiales	Mandat Conseil SOMOCER	Mandat dans d'autres conseils d'administration
1	M. Abdelmadjid Aoudni	Lui-même	Président du conseil d'administration	D.G de la sté AB-corporation	2022-2023-2024	SOTEMAIL/SANIMED
2	Ste AGRIMED	Yassine Laamouri	Administrateur	La fabrication de carreaux de faïence, grès et baignoires	2022-2023-2024	SANIMED
3	Sté AB- Corporation	Walid Amous	Administrateur	Réalisation de toutes études économiques & financières	2022-2023-2024	SOTEMAIL/SANIMED
4	M.Riadh Jaidane	Lui-même	Administrateur	Directeur Général Ste SOMOCER & SOTEMAIL	2022-2023-2024	SOTEMAIL/SANIMED
5	Mde. Sabaa Abdennadher	Lui-même	Administrateur	PDG - Sanimed France	2022-2023-2024	SOTEMAIL/SANIMED
6	M.Seif eddine bejaoui	Lui-même	Administrateur	Directeur Général ATD SICAR	2022-2023-2024	Néant
7	M. Hédi Ben chérif	Lui-même	Administrateur Indépendant	Gérant de le sté Fineva	2022-2023-2024	Néant
8	M. Habib ben Haj Gouider	Lui-même	Administrateur Indépendant	retraité	2022-2023-2024	AIR LIQUIDE/BNA CAPITAUX/ASS AMI/SINPAR/SICAR INVEST